



UNION SPORTIVE SAINT SATURNINOISE



TOURNOI DU DIMANCHE 14 JUIN 2020 U14/U15 EN SIXTES



USSS 123 RUE DU 19 MARS 1962 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON
mail:usstsaturninoise@gmail.com et st.sat.avignon.us@ligue-mediterranee.fr
site internet: <http://www.usstsaturninoise.fr/>



UNION SPORTIVE SAINT SATURNINOISE



LE CLUB DE SAINT SATURNIN LES AVIGNON
(DANS LE VAUCLUSE)
A LE PLAISIR DE VOUS CONVIER
A SON TOURNOI ANNUEL
POUR LES U14/U15 EN SIXTE
QUI SE DEROULERA
LE DIMANCHE 14 JUIIN 2020 DE 9H00 A 17H00
AU STADE RENE LAFFONT
DE SAINT SATURNIN LES AVIGNON 84450



USSS 123 RUE DU 19 MARS 1962 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON
mail:usstsaturninoise@gmail.com et st.sat.avignon.us@ligue-mediterranee.fr
site internet: <http://www.usstsaturninoise.fr/>



UNION SPORTIVE SAINT SATURNINOISE



PROGRAMME OFFICIEL

CATEGORIE U14/U15 EN SIXTE

09H00: Accueil des équipes, remise des feuilles de présence (6 joueurs +3 remplaçants).

09H30: Début des rencontres

De 12H00 à 13H30: Pause repas (horaire approximative en fonction des rencontres).

13H30: Reprise des rencontres

16H30: Remise des récompenses, une pour chaque joueur (horaire approximative en fonction des rencontres).



USSS 123 RUE DU 19 MARS 1962 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON
mail:usstsaturninoise@gmail.com et st.sat.avignon.us@ligue-mediterranee.fr
site internet: <http://www.usstsaturninoise.fr/>



UNION SPORTIVE SAINT SATURNINOISE



RESTAURATION

Sandwichs (saucisses, merguez, steaks, kebab), frites, boissons, friandises, glaces vous seront proposés.



INSCRIPTION

L'inscription au tournoi est de **GRATUITE** avec en dépôt un chèque de caution de réservation de **50 euros** (qui sera restitué à l'arrivée au tournoi). En cas de désistement A PARTIR DU 07 JUIN 2020 le chèque de caution sera encaissé par l'USSS (comme prévu par l'article 17 du règlement du tournoi).

Inscription avant le 07 JUIN 2020

Pour les clubs venant de loin et désirant un hébergement ou pour toutes demandes complémentaires contacter:

M. Gilles GALLOT
Président de l'USSS
tel:06.79.35.73.30

LES INSCRIPTIONS PEUVENT SE FAIRE PAR MAIL MAIS POUR QUE CETTE DERNIERE SOIT DEFINITIVEMENT ENREGISTREE MERCI DE NOUS L'ENVOYER PAR COURRIER AVEC LE CHEQUE DE CAUTION.
LE BULLETIN D'INSCRIPTION SE TROUVE A LA DERNIERE PAGE APRES LE REGLEMENT DU TOURNOI.

USSS 123 RUE DU 19 MARS 1962 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON
mail:usstsaturninoise@gmail.com et st.sat.avignon.us@ligue-mediterranee.fr
site internet: <http://www.usstsaturninoise.fr/>



UNION SPORTIVE SAINT SATURNINOISE



REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 : L'USSS organise un tournoi de Football sur le stade René Laffont de Saint Saturnin lès Avignon pour les catégories séniors.

Article 2 : Les matchs se joueront suivant les règles officielles du football à 8.

Rappel de certaines règles:

1°- la passe en retrait au gardien n'est plus autorisée. Sanction : coup franc indirect ramené perpendiculaire à la ligne des 13m. Mur autorisé.

2°- La relance du Gardien de but devra se faire à la main ou ballon posé au sol , pas de dégagement de volée ou de demi-volée. Sanction : coup franc indirect ramené perpendiculaire à la ligne des 13m. Mur autorisé.

2°- PAS DE HORS-JEU

Article 3 : Les équipes seront composées de 6 joueurs de la catégorie, plus 3 remplaçants ; tous devront être licenciés.

Article 4 : La composition de chaque équipe devra être renseignée à votre arrivée dans le document "Liste des joueurs" qui vous sera remis avec votre dossier d'accueil. Cette liste devra être remise à l'Organisation au début du tournoi avec les licences des joueurs et seront conservées jusqu'à la fin du tournoi. La composition de chaque équipe définie dans cette "Liste des joueurs" doit rester figée tout au long du tournoi.

Article 5 : Le décompte des points sera le suivant : - Victoire : 4 points - Match nul : 2 points - Défaite : 1 point - Forfait : 0 point.

Article 6 : La durée des rencontres sera de :15mn en fonction du nombre d'équipe.

Article 7 : La durée des finales sera de : 2 x 10mn

Article 8 : En cas d'absence injustifiée d'une équipe 5 minutes avant la rencontre, l'équipe adverse sera donnée vainqueur par forfait (3 à 0).

Article 9 : En cas d'égalité à la fin des matchs de poule, les ex-aequo seront départagés par : 1° : goal-average particulier 2° : goal-average général 3° : meilleure attaque 4° : tirage au sort.

Article 10 : Les phases finales et de classements se dérouleront suivant le planning fourni par l'organisation avant le début du tournoi.

USSS 123 RUE DU 19 MARS 1962 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON
mail:usstsaturninoise@gmail.com et st.sat.avignon.us@ligue-mediterranee.fr
site internet: <http://www.usstsaturninoise.fr/>



UNION SPORTIVE SAINT SATURNINOISE



Article 11 : En cas d'égalités au terme des matchs lors des phases finales et des matchs de classement, il sera procédé à 3 tirs au but, puis « mort subite ». Seuls les joueurs présents sur le terrain au coup de sifflet final pourront y participer.

Article 12 : Le début, la mi-temps et la fin des rencontres seront sifflés par un dirigeant de l'USSS.

Article 13 : L'USSS décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol. Chaque participant devra être couvert par son assurance ou celle de son club.

Article 14 : Pour toute équipe non présente lors de la remise des trophées, les dits trophées seront conservés par l'organisation.

Article 15 : Tout désistement intervenant APRES LE 07 JUIN 2020 sera considéré comme portant préjudice à l'organisation du tournoi. Par conséquent, l'USSS conservera la totalité du montant de la caution du par le club lors de son inscription.

Article 16 : Si le tournoi devait être annulé pour causes d'intempéries, de force majeure ou de tout autre raison jugée notable par le Comité d'Organisation, l'USSS rembourserait la totalité des sommes perçues propres à l'inscription des clubs. Aucun dédommagement ne sera consenti.

Article 17 : Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par le Comité d'Organisation. Le club se réserve le droit de modifier le présent règlement en cours de tournoi.

Article 18 : La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.



UNION SPORTIVE SAINT SATURNINOISE



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DU CLUB:

NOMBRE D'EQUIPES :

NOM DU RESPONSABLE:

TEL DU RESPONSABLE:

MAIL DU RESPONSABLE:

UNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION VOUS SERA ENVOYEE PAR MAIL.

ENVOYER LA PRESENTE INSCRIPTION AVEC LE CHEQUE DE CAUTION DE 50 EUROS (QUI SERA RESTITUE LE JOUR DU TOURNOI).

USSS 123 RUE DU 19 MARS 1962 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON
mail:usstsaturninoise@gmail.com et st.sat.avignon.us@ligue-mediterranee.fr
site internet: <http://www.usstsaturninoise.fr/>